

DECRET N°94-19 du 02 Février 1994

Abrogeant les dispositions du Décret N° 90-175 du 31 Juillet 1990 portant nomination de Monsieur KOUKOUI Babatoundé Constant en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin près de l'ex-Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 92-50 du 03 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- VU le Décret N° 90-175 du 31 Juillet 1990 portant nomination de Monsieur KOUKOUI Babatoundé Constant en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Bénin près de l'Ex-Union des Républiques Socialistes Soviétiques ;
- SUR Rapport du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 05 Janvier 1994 ;

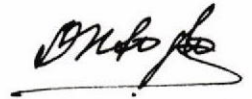
D E C R E T E

Article 1er.- Sont et demeurent abrogées les dispositions du Décret N° 90-175 du 31 Juillet 1990 portant nomination de Monsieur KOUKOUI Babatoundé Constant en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Bénin près de l'ex-Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

Article 2.- Le présent Décret qui prend effet pour compter de sa date de signature sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 02 Février 1994

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat,



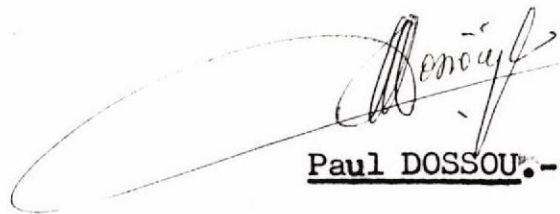
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Affaires Etrangères  
et de la Coopération,



Robert M. DOSSOU

Le Ministre des Finances



Paul DOSSOU.-

Ampliations : PR 6 CS 2 CC 2 MEDN 2 MAEC-MF 8 AMBASSADE-BENIN 2  
AUTRES MINISTERES 20 DEPARTEMENTS 6 DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 DPE-DLC-  
INSAE 3 UNB-FASJEP-ENA 3 IGF 2 CONB 2 DCCT 2 BN-DAN 2 INTERESSE 1  
JORB 1.-